

**RAPPORT DE GESTION
DE LA FONDATION
LES MOLLARDS-DES-AUBERT
LE BRASSUS**

EXERCICE 2025

Hommage à Jean-François Jutzeler (1944-2025) : un idéal de discrétion

Que le souvenir d'un ami – comme Jean-François l'a été – va de soi et permet de croire que cette longue et indéfectible amitié participe à l'inspiration de ce billet. Même si de longues périodes de silence, d'un côté comme de l'autre, ont entrecoupé nos échanges. Nos partages dans le cadre du scoutisme, peu après la construction de la Maison des Jeunes, ont été déterminants et formateurs.

Son départ va laisser un grand vide au sein de notre fondation, dont son engagement indéfectible, sa proximité de domicile, sa curiosité pour ce passé de l'artisanat horloger dans nos fermes ont fait ses preuves. Il convient aussi de signaler sa forte implication financière personnelle dans les étapes décisives de la restauration de la ferme, bien avant la troisième étape actuellement en cours. Sa générosité a été à la mesure de l'entreprise de sauvetage du Mollards-des-Aubert.



Appendice de ce modeste rappel, l'activité horlogère des frères Ami et Théophile Aubert dès 1870 est liée au développement industriel du quartier du Rocher, au Brassus. Le polissage de pierres pour l'horlogerie en a fait partie intégrante au cours du siècle passé. La collection d'outillage que Jean-François Jutzeler a retrouvée et mise en valeur témoigne parfaitement de cette activité semi-artisanale montagnarde, parallèlement à la tenue de bétail et plus tard à la gravure sur bois chère à Pierre Aubert

Dès la constitution de la fondation, Jean-François Jutzeler s'est impliqué dans la sauvegarde de la ferme des Mollards. Le constat de délabrement était sans appel : il fallait commencer par le sauvetage du rural, ce qui a impliqué le renforcement de la charpente, son soutien dans un sol boueux à l'angle du néveau où les eaux et rejets de l'écurie pourrissaient la pourtraison. Puis, c'est toute la façade à bise qui a été reprise avec le soutien des Retraites Populaires. Dans la grange, la poutre faitière pouvait être rehaussée de 20 cm et le toit retrouver un solide équilibre. La porte coulissante du néveau redonnait une dimension humaine ensoleillée, après des décennies d'inoccupation et d'ombrage.

Les murs des jardins en terrasses occupent une place importante que Jean-François a d'emblée tenu à réhabiliter. Cette réfection a activé comme un signal la vie des Mollards : depuis la route du Marchairuz, on apercevait quelque chose de neuf sur ce domaine d'alpage caché par la forêt. Les muretiers engagés ont véritablement réhabilité cette bosse du moulin avec les murs en terrasses pour conférer aux Mollards un aspect unique dans la région.

Important cheminement professionnel guidé par les entreprises du Rocher et leurs spécialités : elles ont bercé la jeunesse de Jean-François Jutzeler et son apprentissage : Frédéric Piguet, Aubert Complications, Meylan Watche de Robert Meylan, François Golay Roues, AP, James Aubert plus en aval sur le ruisseau et surtout Piguet Frères où il a été actif près de dix ans avant de se mettre à son compte au Risoud (nom du bâtiment qui a vu l'éclosion de l'entreprise horlogère Reymond Frères, héritage familial). A l'enseigne de J.-F. Jutzeler SA, mécanique de précision, son ingéniosité a continué à alimenter et affirmer ses qualités de mécanicien et d'industriel particulièrement habile, perspicace et inventif dans les matériaux extra durs en particulier.

Comme dans tout hommage rendu à un mécène, nous retiendrons ici sa discrétion dans les gestes qu'il a fournis, son calme déterminé lors des séances de conseil et sa volonté de laisser une trace pour la petite histoire de son village, à la fois culturelle, patrimoniale, agricole et sentimentale, aux Mollards, un bel ensemble sauvé du siècle passé et conservé pour les visiteurs du suivant.

Jacky Reymond



RAPPORT D'ACTIVITE

L'année écoulée a été marquée par une progression importante sur la feuille de route fixée par le conseil de fondation. L'ensemble des travaux de restauration réalisés pendant cette période permet de garder en point de mire l'objectif d'inaugurer l'appartement de vacances dans le courant de l'année 2026.

Les installations techniques permettant la mise en exploitation, comme la construction des fosses pour la station de traitement des eaux usées, la pose des citernes de collecte des eaux de pluie ainsi que les installations de production d'énergie et le câblage électrique, ont été menées à terme.

La restauration des espaces intérieurs avec la réfection des chambres affectés au logement de vacances et les aménagements de la salle d'eau sont en voie d'achèvement. A la fin de l'automne, lorsque les premières chutes de neige sont venues interrompre le chantier, il restait encore à réaliser la pose du sol dans la cuisine et l'espace du tué ainsi que le montage de la cuisine.

La fondation ne disposant pas de ligne de crédit de construction, l'engagement de ces travaux d'importance a pu être lancé grâce au soutien généreux des autorités publiques, de diverses fondations, de mécènes et des amis de la fondation. La liste de ces soutiens figure à la fin de ce rapport. Un grand merci à toutes et tous !

La recherche de fonds a constitué une part importante du travail effectué par les membres du conseil, en particulier du comité directeur. La trésorerie et les engagements pris par ces diverses entités ont pu garantir la couverture du budget établi par le bureau d'architecte mandaté pour la restauration.

Au cours de l'exercice sous revue, le conseil a également travaillé sur le concept muséal afin de présenter au public l'histoire du bâtiment et de ses habitants – la famille Aubert qui y a vécu pendant près de trois siècles – et de mettre en valeur les activités qu'ils ont développé que ce soit la paysannerie, ,

l'activité de coutellerie et d'horlogerie, en passant par la musique et la peinture. Afin de réaliser cette valorisation nécessaire du site, une recherche de fonds spécifique sera lancée début 2026.

A. Gouvernance

Le Conseil de fondation, présidé par Jean-Luc Piguet, s'est réuni à trois reprises afin de répondre aux exigences des statuts, traiter différents points relatifs à la construction et au financement des travaux. En assemblée générale, le conseil a enregistré l'arrivée de deux nouveaux membres, Isabelle Piguet et Marc Decrey, en remplacement de Josiane Aubert et Jean-Yves Grognez, démissionnaires, assurant ainsi un effectif stable de dix membres (voir liste en fin de rapport). Michel Beetschen a endossé le rôle de vice-président, aux côtés de Béatrice Lovis.

Le comité de construction, composé du comité de direction et de deux experts de la construction, également membres du Conseil de fondation, s'est réuni à 6 reprises. Certains de ses membres ont participé aux réunions hebdomadaires de chantier.

Essentiellement consacrés aux décisions relatives au chantier de restauration, les ordres du jour ont progressivement intégré des éléments relatifs à la mise en exploitation, reflet de l'avancement des travaux.

B. Déroulement des travaux, mandat d'architecte

Les travaux réalisés durant l'année sous revue couvrent un large éventail, allant de la recherche des pigments d'une peinture historique à la creuse de fosses imposantes pour l'emplacement des citernes, en passant par la réfection de la charpente intérieure. Le bureau Glatz et Delachaux a coordonné le chantier à satisfaction et assuré que les conditions d'intervention de chacune des entreprises mandatées soient optimales afin de réaliser des travaux de qualité.

Une attention toute particulière a été portée à la restauration des éléments historiques existants et, lorsque ce n'était pas possible, à l'utilisation des matériaux respectueux de l'environnement, de l'esprit et des techniques de l'époque.

Par exemple, les boiseries des chambres de l'appartement ont été restaurées ou refaites à l'identique avec du vieux bois pour assurer une cohérence des matériaux avant de retrouver leur couleur originale.



Les travaux les plus conséquents ont été la réalisation de terrassements afin d'accueillir les citernes de collecte de l'eau de pluie. Celles-ci alimenteront la ferme en eau claire et les abreuvoirs pour le bétail. La construction des cuves pour le traitement des eaux usées a également nécessité de creuser une fouille de près de 5m de profondeur au nord de la maison presque entièrement dans la roche calcaire.



Grâce aux descriptifs précis établis pour récolter les soumissions, à l'engagement des entreprises mandatées – venant essentiellement de la Vallée de Joux – ces différents travaux ont respecté le cadre budgétaire établi par le bureau d'architecture.

C. Recherche de fonds

Le financement des travaux est assuré entièrement par des dons, legs, subsides et autres libéralités sans avoir recours à l'emprunt. Durant l'année le Conseil de fondation s'est efforcé de compléter la recherche de fonds afin de terminer les travaux de restauration. Plusieurs dons de personnes privées ont été enregistrés ainsi qu'un soutien important du Fonds cantonal d'utilité publique. En fin d'année, le Département de l'économie, de l'innovation de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) a également décidé favorablement en faveur de la restauration de la ferme en octroyant une aide à fonds perdu de chf 150 000.-. Grâce à ces différents soutiens, le budget des travaux a été entièrement couvert.

Certains des soutiens obtenus seront crédités sur le compte de la fondation auprès du Crédit Mutuel de la Vallée uniquement après que le donateur aura eu pu constater la réalisation des travaux. Afin de garantir les liquidités et de tenir les délais de paiement accordés par les entreprises, la fondation s'est assurée de pouvoir obtenir, le cas échéant, un crédit relai auprès de la banque, garanti par les certificats de dons et les décisions d'octroi.

D. Rencontres et communication

Le 30 août, une journée portes ouvertes a été mise sur pied, invitant le public à venir découvrir ou redécouvrir le site, s'informer sur la suite des travaux et les projets développés par la fondation pour redonner vie à cette ferme et ses environs. Des membres du conseil ont eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine de visiteurs, qui ont aussi pu partager une soupe du chalet et un petit buffet garni de produits locaux.

Le 3 septembre, des membres du comité de direction ont reçu la visite du comité de patronage, composé de personnalités locales et régionales. L'évolution des travaux leur a été présentée. Ce fut l'occasion de discuter des possibilités d'optimiser la stratégie mise en place pour répondre au mieux aux attentes du public et valoriser cet endroit.

Au cours de l'année, d'autres groupes nous ont également fait l'honneur d'une visite comme une délégation de 10 personnes de la Société d'histoire de la Suisse romande ou des représentants de l'association Swissranger dont l'antenne romande a été récemment créée.

La Fondation Les Mollards-des-Aubert compte un grand nombre d'amis ; ceux-ci sont informés par courrier de l'avancement des travaux et des activités organisées sur le site. En outre, le site internet

est régulièrement enrichi d'informations et permet à toute personne intéressée d'être tenue au courant des derniers développements et de soutenir la fondation. La presse locale et régionale a été aussi sollicitée pour assurer une couverture des événements organisés.

E. Accès à la ferme des Mollards-des-Aubert

Dans la perspective de l'ouverture au public, la fondation cherche des solutions afin de faciliter l'accès à la ferme, tout en privilégiant la mobilité douce. Un projet d'itinéraire pédestre permettant de suivre un chemin en boucle depuis le haut du Brassus, en parcourant le sentier historique de la famille Aubert, a ainsi été dessiné et soumis aux autorités communales, cantonales ainsi qu'au Parc naturel régional du Jura Vaudois. Des études complémentaires ont été demandées et des négociations ont été entamées afin d'obtenir les autorisations nécessaires. En outre, un service de car postal circule les week-ends à heure régulière sur la route du Marchairuz. Des discussions sont ouvertes avec les gestionnaires du réseau postal en vue de trouver un emplacement pour la réalisation d'un arrêt de bus facultatif.

F. Environnement

Des membres de la commission de l'environnement sont intervenus à plusieurs reprises sur le site pour soigner et planter des arbres ou pour l'entretien courant, comme la fauche et la taille. En raison des attaques de bostryche, plus de 80 épicéas (environ 100 m3), situés en bordure du télési, ont dû être abattus.

Enfin, le projet de Pro Natura Vaud, qui souhaite réaliser sur le site un étang agroécologique permettant de favoriser la biodiversité et d'abreuver le bétail, a été soumis aux autorités compétentes afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

COMITE DE PATRONAGE

Les personnalités suivantes soutiennent la fondation (par ordre alphabétique) :

Olivier BAUDAT, syndic de la Commune du Chenit

Philippe BIÉLER, anc. conseiller d'Etat de Vaud, anc. président de Patrimoine suisse

Hélène BIERI THOMSON, directrice du Musée national suisse, Château de Prangins

Sébastien CALA, député au Grand Conseil (La Vallée)

Raffaella CANTONE MEYLAN, municipale de la Commune du Chenit

Paolo DEGIORGI, directeur Parc Jura Vaudois

Carole DUBOIS, députée au Grand Conseil (La Vallée) et vice-syndique de la Comm. du Chenit

Daniel GLAUSER, ethnologue, géographe, spécialiste des fermes vaudoises

Philippe KAENEL, professeur UNIL, président de la Fondation Pierre Aubert

Martin KILLIAS, président de Patrimoine suisse

Isabelle PIGUET, municipale de la Commune du Chenit et vice-présidente du Parc Jura Vaudois

Rémy ROCHAT, président de la Fondation pour le Patrimoine de la Vallée de Joux

France TERRIER, muséologue, cheffe de Projet Arc Horloger Muriel THALMANN, présidente de Patrimoine suisse, section vaudoise

ORGANES ET DIRECTION

Conseil de fondation	Mandat	
	Début	Fin
Piguet Jean-Luc , président, Lausanne	2014	2030
Beetschen Michel , vice-président, Le Solliat*	2021	2029
Grognuz Jean-Yves , vice-président, Le Sentier	2018	2025
Lovis Béatrice , vice-présidente, vice-présidente de Patrimoine suisse, section vaudoise, Prilly*	2022	2030
Aubert Josiane , a. conseillère nationale, Le Sentier	2011	2025
Aubert Sylviane , trésorière, Pully	2014	2030
Berney Etienne , Le Brassus	2021	2029
Decrey Marc , L'Orient	2025	2029
Gumy Olivier , La Praz	2020	2028
✠ Jutzeler Jean-François , intendant, Le Brassus	2006	2025
Meier Florian , Marchissy*	2018	2030
Piguet Isabelle , Le Brassus	2025	2029
Vallotton Jaques , Le Sentier	2014	2026

*Représentants de Patrimoine suisse, section vaudoise, de la Fondation Pierre Aubert ou de Pro Natura Vaud

Comité de direction

Piguet Jean-Luc, président, Lausanne
Beetschen Michel, vice-président, Le Solliat (entrant)
Grognuz Jean-Yves, vice-président, Le Sentier (sortant)
Lovis Béatrice, vice-président, Prilly
Aubert Sylviane, trésorière, Pully
✠ **Jutzeler Jean-François**, intendant, Le Brassus

Organe de révision

VSF Audit SA, Lausanne avec succursale au Lieu

**FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	300'485.08	225'760.02
Caisse	319.70	71.90
Crédit Mutuel de la Vallée de Joux SA	300'165.38	225'688.12
Stocks	-	4'500.00
Planches pour le rez-de chaussée	-	4'500.00
Autres créances à court terme	25'132.24	-
TVA à récupérer	25'132.24	-
Actifs de régularisation	1'200.00	-
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	326'817.32	230'260.02
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations corporelles	1'109'319.95	1'038'261.88
Bâtiment	50'000.00	50'000.00
Rénovation du bâtiment	1'059'318.95	988'260.88
Outillage	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	1'109'319.95	1'038'261.88
TOTAL DE L'ACTIF	1'436'137.27	1'268'521.90

**FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025 (suite)

PASSIF

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	129'964.40	24'466.20
Autres dettes à court terme	-	7'857.40
TVA à payer	-	7'857.40
Passifs de régularisation	1'200.00	1'200.00
Provisions et réserves	228'634.55	108'634.55
Réserve murs et terrasses	19'075.00	19'075.00
Réserve transformations ferme d'habitation	203'568.00	83'568.00
Réserve llot de vieux bois - Etat de Vaud	5'991.55	5'991.55
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	<u>359'798.95</u>	<u>142'158.15</u>
FONDS PROPRES		
Capital de dotation	65'000.00	65'000.00
Réserves facultatives issues de bénéfice	1'011'338.32	922'603.34
Profits et pertes reportés	922'603.34	890'737.95
Résultat de l'exercice	88'734.98	31'865.39
TOTAL DES FONDS PROPRES	<u>1'076'338.32</u>	<u>987'603.34</u>
TOTAL DU PASSIF	<u><u>1'436'137.27</u></u>	<u><u>1'129'761.49</u></u>

**FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT**

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2025

	2025 CHF	2024 CHF
RECETTES D'EXPLOITATION		
Dons	91'195.00	32'115.00
Redevance téléski	180.00	180.00
Location alpage	1'200.00	1'200.00
Autres revenus	1'979.19	3'539.53
TOTAL DES RECETTES	94'554.19	37'034.53
CHARGES D'EXPLOITATION		
Assurances incendie et responsabilité civile	1'046.90	1'073.10
Honoraires fiduciaire et révision	1'200.00	1'200.00
Cotisation Parc Jura Vaudois	200.00	200.00
Ports et frais de banque	273.40	651.48
Impôts, taxes et divers frais	626.00	286.00
Frais de bureau et divers	778.27	616.36
Publicité et communication	1'694.64	1'142.20
TOTAL DES CHARGES	5'819.21	5'169.14
EXCEDENTS DE CHARGES (-) / PRODUITS (+)	88'734.98	31'865.39
Dissolution fond de réserve murs et terrasses	-	-
Amortissements	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	88'734.98	31'865.39

Rapport de l'organe de révision
destiné au Conseil de Fondation de la
FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT
Le Chenit

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de la FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT arrêtés au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

VSF Audit SA

 Qualified Electronic Signature - CH (ZertES)



deepsign

Charles Fontannaz
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

 Qualified Electronic Signature - CH (ZertES)



deepsign

Julien Hungerbühler
Réviseur agréé

Les Charbonnières, le 30 avril 2026

DECISIONS STATUTAIRES

Pour son assemblée annuelle, le Conseil de fondation s'est réuni le 17 juin 2026 à la ferme des Mollards-des-Aubert au Brassus.

Il a approuvé les comptes 2025, adopté le rapport annuel et donné décharge de sa gestion au Comité de direction.

M. Jaques Vallotton est démissionnaire. Il est vivement remercié pour le travail accompli au sein du Comité de fondation.

Le Conseil a réélu, pour une période de 4 ans, Mmes et MM. Jean-Luc Piguët, Béatrice Lovis, Sylviane Aubert et Florian Meier.

Il a nommé la fiduciaire VSF AUDIT SA, à Lausanne, organe de révision, pour l'exercice 2026.



Le Brassus, le 17 juin 2026

Case postale 83 – 1347 Le Sentier
Crédit Mutuel de la Vallée
IBAN CH85 0618 0042 0053 1110 1

www.les-mollards-des-aubert.ch
info@les-mollards-des-aubert.ch

REMERCIEMENTS A NOS GENEREUX DONATEURS AINSI QU'A NOS PARTENAIRES

L'activité de la fondation ne peut se poursuivre que grâce au soutien des amis, des autorités ainsi que grâce à plusieurs fondations et mécènes. Qu'ils soient tous très chaleureusement remerciés pour leur engagement généreux.

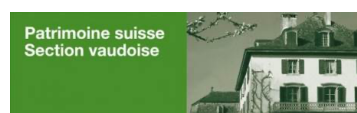


Sophie und Karl
Binding Stiftung

ERNST GÖHNER STIFTUNG



FONDATION
PHILANTHROPIQUE
FAMILLE SANDOZ



Stiftung Ferien im Baudenkmal
Fondation Vacances au cœur du Patrimoine
Fondazione Vacanze in edifici storici

Fondation UBS pour la Culture



Jean-François Jutzeler et divers mécènes privés désirant rester anonymes.

Partenaires



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECCIUN DA LA PATRIA



**PARC
JURA
VAUDOIS**

FONDATION PIERRE AUBERT